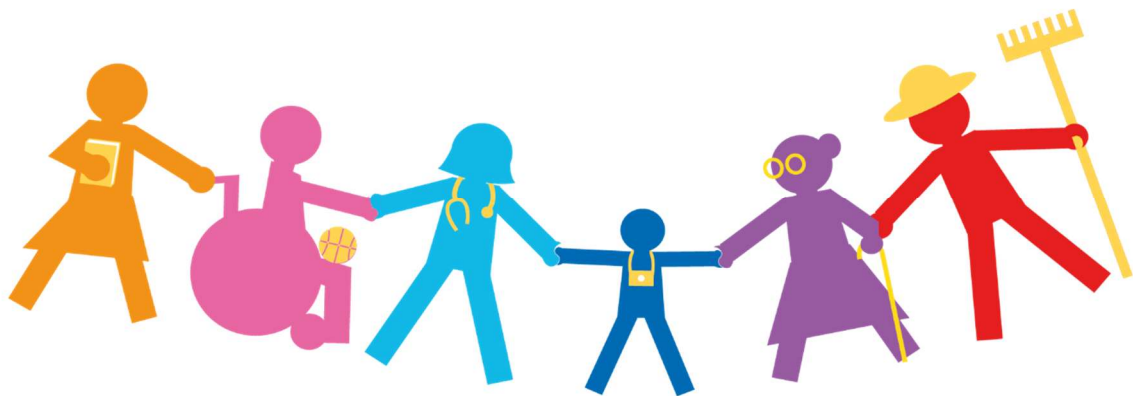




RAPPORT D'ACTIVITE 2025

« Etablissement d'Accueil Non Médicalisé »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	<p>EANM APAJH du Tarn : 175 chemin de Villegagne Castres :</p> <ul style="list-style-type: none"> EANM Castrais : 175 chemin de Villemagne 81100 CASTRES. 05.63.72.68.00 EANM Réalmontais : 13 chemin de la Croix d'Albi 81120 REALMONT 06.85.66.33.61 EANM du Ségala : 9 chemin de Paragal 81190 MIRANDOL 05.31.81.00.03
Type de structure	EANM
Capacité et modalités d'accueil	86 personnes
Numéro FINESS	<p>810 100 255 (EANM Castrais) 810 010 116 (EANM Réalmontais) 810 010 819 (EANM du Ségala)</p>
Date de création	EANM au 1 janvier 2024
Dernier arrêté d'autorisation	14/02/2025
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

- **Suivi de l'activité :**

Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2025	<p>EANM Castrais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 40 personnes en internat • 19 personnes en accueil de jour • Accueil temporaire 100 jours <p>EANM Réalmontais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 personnes en internat • Accueil temporaire 100 jours <p>EANM Ségala :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 personnes en internat • Accueil temporaire 100 jours
---	--

Nombre d'admissions en cours d'année	EANM Castrais : <ul style="list-style-type: none"> • Internat : 3 Externat : 1 EANM Réalmontais : 0 EANM Ségala : 0
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	EANM Castrais : <ul style="list-style-type: none"> • Internat : 3 Externat : 1 EANM Réalmontais : 2 EANM Ségala : 0
Nombre de personnes en liste d'attente	EANM Castrais : 42 <ul style="list-style-type: none"> • Internat : 36 Externat : 6 EANM Réalmontais : 3 EANM Ségala : 6
Stages/ conventions (entrants et sortants)	EANM Castrais : <ul style="list-style-type: none"> • Vers d'autres établissements : 6 • Accueil au sein de l'établissement : 4 EANM Réalmontais : <ul style="list-style-type: none"> • Vers d'autres établissements : 0 • Au sein de l'établissement : 0 EANM Ségala : <ul style="list-style-type: none"> • Vers d'autres établissements : 0 • Au sein de l'établissement : 0 <p>Ces chiffres ne prennent pas en compte le nombre de personnes en Accueil Temporaire</p>
Nombre de journées théoriques prévues	Hébergement EANM : <ul style="list-style-type: none"> • EANM Castrais : 13600 • EANM Réalmontais : 4200 • EANM Ségala : 5800 Accueil de jour EANM Castrais : 3900 Accueil temporaire EANM : 300 <p style="text-align: center;"><i>Ecart + ou - par rapport au prévisionnel :</i> + 859 journées en internat - 160 journées en externat - 119 journées en AT</p>
Nombre de journées réalisées en 2025	Hébergement EANM : <ul style="list-style-type: none"> • EANM Castrais : 14166 • EANM Réalmontais : 4453 • EANM Ségala : 5840 Accueil de jour EANM Castrais : 3714 Accueil temporaire EANM : 181
Taux d'occupation	Hébergement EANM : <ul style="list-style-type: none"> • EANM Castrais : 98 % Réalisé 102.13% • EANM Réalmontais : 98 % Réalisé 101.67% • EANM Ségala : 99% Réalisé 100% Accueil de jour EANM Castrais : 90% Réalisée 86.3% Accueil temporaire EANM : Réalisé 43%

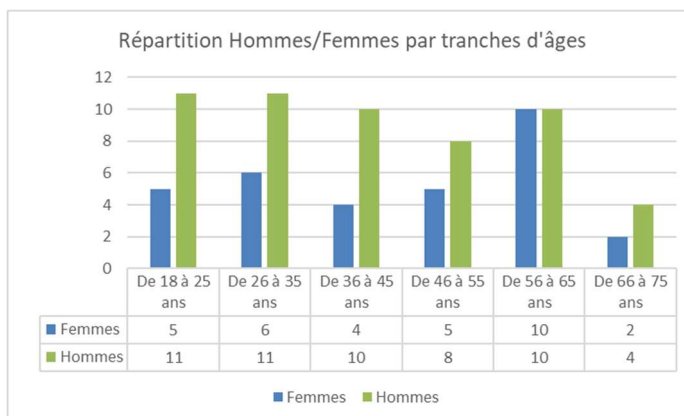
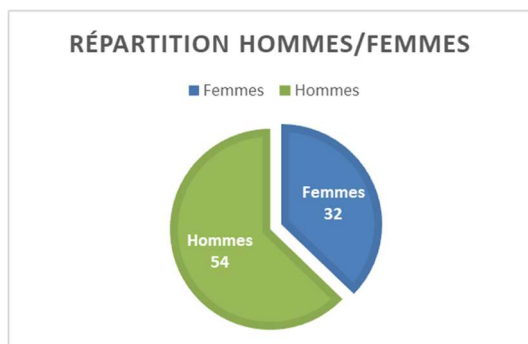
- **Analyse de l'activité :**

Le nombre de journées prévisionnelles a été réalisé sur l'EANM en internat (+859).

Nous avons dû accueillir dans les espaces prévus pour de l'Accueil Temporaire 3 personnes en situation d'urgence (une à Mirandol dès le mois de janvier et deux à Castres en juillet et août). De ce fait le nombre de journées d'accueil en internat (en sur activité) a compensé le nombre de journées en AT non réalisé par manque de place.

Concernant l'accueil de jour ; une personne a été accueillie en internat, une autre a fait le choix de rester en famille. Nous avons accueilli deux nouvelles personnes en séquentiel 2 et 3 jours semaines. Ce type d'accueil répond aux besoins et attentes des personnes mais rend difficile la réalisation des journées prévisionnelles (-119 journées). Le nombre de jours pour convenance personnelle ainsi que les absences pour maladie sont en augmentation. Sur l'accueil de jour, ces journées ne sont ni prises en compte ni compensées.

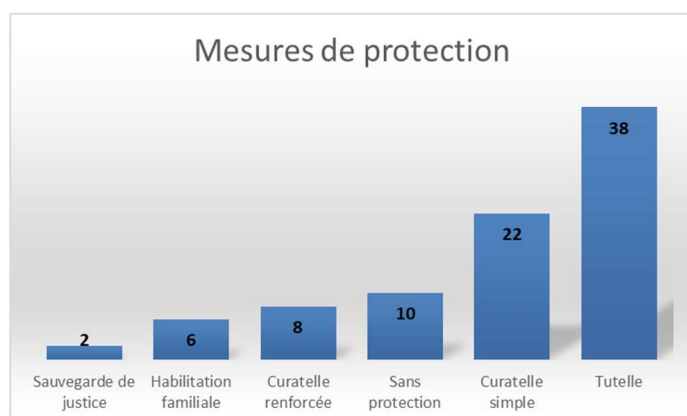
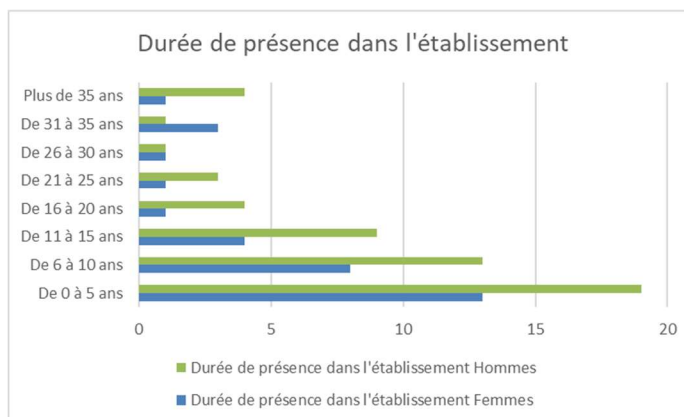
- **Profil des personnes accompagnées :**



On constate que les hommes sont majoritaires et un rajeunissement de la population sur l'EANM Castrais.

Les moyennes de présences constatées par établissement :

- EANM Castrais : près de 12 ans
- EANM Réalmontais : près de 16 ans
- EANM du Ségala : 5 ans et demi



Les 10 personnes sans mesure de protection sont accompagnées à Castres, et en externat pour 9 d'entre elles.

Les 38 mesures sous tutelles se composent ainsi :

- 25 tutelles familiales,
- 7 tutelles avec des organismes privés,
- 2 tutelles avec notre organisme associatif.

- **Les besoins des personnes accompagnées**

CONSTAT

Augmentation du suivi médical, évolution des pathologies en lien avec le vieillissement des personnes.

CONSTAT

Renforcement des accompagnements dans les actes de la vie quotidienne et soutenir la perte d'autonomie.

CONSTAT

Demande de participation accrue aux activités socio-culturelles et citoyennes.

CONSTAT

Augmentation de l'accueil de personnes avec des troubles du spectre de l'autisme.

OBJECTIFS

Poursuivre le travail auprès des personnes pour leur permettre de renforcer l'expression de leurs choix, leurs préférences au quotidien et développer des instances participatives.

Aménager et structurer le temps et l'environnement / Organiser et adapter les activités de loisirs et sportives.

Développer des partenariats pour répondre aux demandes de participation aux activités socio-culturelles pour faciliter l'inclusion.

Adapter les organisations de travail à chaque fois que nécessaire.

Mettre en place des formations et des actions de prévention à la santé et à la VARS.

PERSPECTIVES 2025

- Permettre aux personnes accueillies bénéficiant d'une orientation EANM d'avoir le choix de leur lieu de vie. Proposer des stages dans d'autres structures.
 - Développer un projet d'habitat inclusif au centre-ville de Réalmont, réflexion sur les plans / dépôt du permis de construire en 2025 / écriture du projet en 2026 / aménagement du site en 2027.
 - Poursuivre et renforcer le développement de l'autodétermination avec le soutien des Facilitatrices.
 - Faire évoluer les pratiques professionnelles et les représentations sociales en participant à la construction d'une société inclusive.
 - Renforcer les actions de dépistage et de prévention à la santé.
 - Mettre en place des projets de promotion de la santé conjointement avec l'ARS et l'IREPS (VARS).
 - Renforcer les partenariats avec les associations de loisirs du droit commun.
 - Développer des conventions avec les entreprises pour permettre aux personnes accueillies des immersions en milieux professionnels.
 - Organiser des séjours adaptés.
 - Restructurer les espaces collectifs sur les unités de vie pour optimiser l'accompagnement / finaliser le projet architectural de l'accueil de jour, améliorer le confort des salles de bain à Castres. Poursuivre les travaux d'aménagement à Mirandol : infirmerie, buanderie, un jardin surélevé
 - Réduire à 10 le nombre de places à l'EANM Réalmontais.
 - Avoir une place d'accueil de jour à l'EANM Ségala pour répondre à des besoins d'urgence de personnes vivant à leur domicile.
- Poursuivre les Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles à l'ensemble des équipes.
Réflexion, mise en œuvre de projets et formation sur les thématiques des personnes en situation de handicap vieillissantes / troubles psychiques / communication alternative augmentée.

- **Les besoins des personnes ont évolué :**

A l'ÉANM Castrais,

Le vieillissement des personnes accompagnées nécessite davantage de présence sur les temps forts du quotidien lever/douche/distribution des traitements médicaux/ accompagnements médicaux perte de la mobilité utilisation d'appareil adapté...

Les résidents sont davantage présents les week end et vacances. Cela implique de renforcer l'accompagnement sur ces temps.

La perte d'autonomie et les régressions parfois soudaines nous imposent de trouver des solutions d'accompagnement individualisé et de proximité (nécessité d'être deux pour une toilette) avec pour corolaire de proposer une réorientation en urgence.

Les personnes ayant des troubles du spectre de l'autisme nécessitent un accompagnement spécifique de proximité. Nous poursuivons l'adaptation et la structuration de l'environnement d'une unité pour apporter de la prévisibilité et de la sécurité aux personnes accueillies (le repérage des locaux, du temps, des activités et des professionnels).

Ce travail est un engagement au long cours, un challenge pour les années à venir.

La cohabitation de ces deux types de public sur un même lieu génère parfois des insatisfactions pour les professionnels qui ont l'impression de ne pas avoir suffisamment de temps à accorder à chacun.

- *Le plateau technique nécessiterait d'être repensé, avec un renforcement des activités de soins et des compétences techniques. Il serait également pertinent de développer des partenariats afin de faciliter les prises en charge médicales qui ne peuvent être assurées au sein d'un ÉANM en raison de son agrément. »*
- *Continuer à former les professionnels à l'autisme / poursuivre l'aménagement des espaces / cohabitation des "différents publics".*

Sur l'ÉANM du Ségala, dans le cadre de l'accompagnement des personnes accueillies en PHV, il est constaté un vieillissement progressif du public. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation des besoins en suivi médical ainsi que d'une majoration des situations de perte d'autonomie.

Ces fragilités ont des répercussions concrètes sur la vie quotidienne, notamment en matière d'entretien des logements individuels et des parties communes. Un soutien régulier est apporté par la maîtresse de maison afin de compenser ces difficultés et de maintenir un cadre de vie adapté et sécurisant.

Par ailleurs, pour les personnes dont le projet d'orientation vers un EHPAD est identifié, des obstacles sont observés. Les délais d'attente avant toute proposition d'admission demeurent longs, ce qui peut entraîner des situations de transition complexes et prolonger des accompagnements devenus partiellement inadaptés au regard de l'évolution des besoins.

Sur l'ÉANM Réalmontais les besoins des personnes accueillies évoluent avec l'avancée en âge, la moitié des personnes accompagnées est en cessation progressive d'activité professionnelle. On constate aussi une augmentation des arrêts de travail. Dans l'objectif de mieux répondre aux besoins de présences sur site il est nécessaire de repenser les organisations de travail des professionnels. Un nouveau projet de logement individuel est à l'étude pour répondre à une pluralité de public.

2- L'expression des personnes accompagnées

Les projets personnalisés

Nombre de projets personnalisés co-construits (en cours / en préparation / rédigés) en 2025	EANM Castrais : 63 EANM Réalmontais : 15 EANM Ségala : 17
---	---

Les personnes expriment :

- Un attachement à l'indépendance ;
- Un besoin d'autonomie, d'accessibilité, de mobilité ;
- Un besoin de maintien du lien social et de rupture de la solitude ;
- Un besoin d'être délogé de la gestion des contraintes domestiques quotidiennes ;
- Un besoin de sécurité, de se sentir entouré, de bénéficier d'une attention bienveillante.

Les projets personnalisés sont le reflet de l'expression de la personne. Ils se construisent dans le dialogue, en prenant en compte l'histoire de chacun, ses habitudes, ses souhaits et ses capacités, afin de proposer un accompagnement réellement adapté.

L'analyse de ces projets montre que les attentes se concentrent principalement autour de la participation sociale, de la santé, des relations affectives et du maintien de l'autonomie.

Le domaine de la vie sociale, civique, culturelle et spirituelle occupe une place centrale.

Il traduit le besoin, largement partagé, de continuer à sortir, à participer à des activités, à partir en vacances ou simplement à vivre des moments qui rompent avec le quotidien et permettent de préserver ses habitudes de vie et son ouverture sur le monde.

Les objectifs liés à la santé soulignent l'importance d'un accompagnement régulier et rassurant lors des rendez-vous médicaux, des soins et des actes d'hygiène.

Cet accompagnement s'inscrit dans une logique de maintien des acquis, d'accompagnement des régressions, de prévention et de coordination étroite avec les différents professionnels de santé, afin de sécuriser le parcours de chacun.

La vie affective, intime et relationnelle apparaît également comme un élément essentiel de l'équilibre des personnes accompagnées. Les projets mettent en lumière l'importance des liens familiaux, des relations personnelles et des échanges, à travers l'organisation de rencontres, de temps conviviaux et un soutien à la communication, dans le respect de l'intimité et des choix de chacun.

Les besoins liés à l'autonomie concernent la gestion du quotidien, les déplacements, la prise de rendez-vous ou la réalisation d'activités, seuls ou avec un soutien adapté. Ils traduisent une volonté forte de rester acteur de sa vie, de faire ses propres choix et de renforcer l'autodétermination, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant lorsque cela est nécessaire.

Les objectifs relatifs au logement rappellent combien il est important de se sentir "chez soi". Disposer d'un espace privé, entretenu, sécurisant et adapté est un facteur clé de bien-être, et nécessite un accompagnement pour l'entretien et/ou l'organisation du logement.

Enfin, le domaine de l'orientation reflète les besoins de répit de certaines personnes pour prendre du recul par rapport à leur environnement de vie tant en termes de colocataire que d'accompagnement des professionnels, besoin de nouveau, d'oxygène, d'aller voir ailleurs de s'accorder des temps pour soi ou, le cas échéant, d'envisager un changement de lieu de vie lorsque l'environnement actuel ne répond plus pleinement à leurs attentes ou à leur confort.

- **Les instances d'expression**

	Réunions de personnes et la périodicité	Liste globale des sujets ou thématiques abordés
Nombre de comités / réunions des personnes accompagnées	Une réunion hebdomadaire sur chaque service avec les personnes Café papote une fois par trimestre Réunion trimestrielle	Organisation de la semaine : activités, expression libre, projets, souhaits. Temps d'échange sur un thème libre. Temps d'information et d'échange autour du fonctionnement.
Commission repas	Deux commissions repas	Améliorer la prestation repas. Enquête de satisfaction des personnes accompagnées mise à disposition d'une tablette.
Groupes thématiques	Réunion de préparation du CVS	Lecture du compte rendu, échanges et préparation.
Groupes d'expression	Travail individuel et collectif Une réunion mensuelle	VARS : 4 groupes + partenariat avec le planning familial 81. Travail sur le deuil.

- **La participation des personnes**

- En fin d'année 2025, des élèves de la Rouatière actuellement en première année de formation Moniteur éducateur dans le cadre de leur stage à l'EANM / RSM de l'APAJH du Tarn, ont réalisé **un questionnaire sur la charte des droits et libertés** des personnes accompagnées. Ils ont interviewé les personnes sur la connaissance de leurs droits et leur mise en pratique. Un compte rendu de ce travail sera réalisé en mars 2026 lors du premier CVS de l'année.
- **Participation à des groupes / copils associatifs :**
 - 1 personne accompagnée de l'EANM participe au Bureau de l'association.
 - 1 personne a participé au copil associatif pour la réécriture du projet associatif 2026/2030.

- **Le travail de préparation pour les CVS**

En 2025 les personnes accompagnées ont pu exposer lors des CVS le fruit de leurs réflexions sous divers formats (vidéo/power point interview), différents sujets ont été réfléchis :

- La gestion du courrier.
- Deux enquêtes de satisfaction ont été menées par les représentants du CVS Personnes accompagnées et Professionnels sur le mode d'habitat à Mirandol et à Réalmont.
- Les duos day.
- Comment "je co-construit et je met en oeuvre mon projet personnalisé".
- L'autonomie à gérer son Argent de Vie Quotidienne.
- La qualité des repas.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

1	Création d'un projet d'habitat à Réalmont	
2	<p>Mise en place des nouvelles modalités de gestion des dépenses des personnes accompagnées (mise en place d'une carte bancaire pour tous, installation de coffres forts dans les chambres...).</p> <p>Installation des coffres forts dans les chambres.</p> <p>Mise en place de carte de retrait pour certaines personnes accompagnées.</p>	
3	Première randonnée sport adapté organisée par Mirandol.	
4	Premier Noël réunissant l'ensemble des personnes de l'EANM de l'APAJH du Tarn.	

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- Convention avec un nouvel organisme de vacances adaptées Adapt'Aventure pour les séjours d'été et d'hiver à Castres.
- Convention réécrite avec la Pharmacie DAUTEZAC LAFAYETTE.
- Développement de conventions avec le secteur du travail pour permettre aux personnes de réaliser des immersions en milieu professionnel.

5- La démarche qualité

- **La démarche d'évaluation de la qualité**

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2025 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date d'envoi du rapport d'évaluation :
--	--

- **La démarche qualité**

Cf la démarche mentionnée dans le rapport d'activité du siège.

Mise en place d'un Copil Qualité : 4 réunions.

Finalisation du Pack 2025 et préparation 2026.

- **Les évènements indésirables**

Evénements indésirables au 31.12.2025	
Equipement - Equipement absent / défectueux / en panne	1
Hôtellerie - Entretien des locaux	1
Accompagnement - Non-respect de l'intimité	2
Locaux - Perturbations liées à l'électricité / feu / gaz/ eau	2
Accompagnement - Non-respect de l'intimité	3
EIG - Comportement violent au sein de la structure. Manquement grave au règlement de fonctionnement	3
Sécurité des personnes - Blessure / Brûlure	3
Sécurité des personnes - Chute	5
Sécurité des personnes - Agression physique	6
Circuit du médicament	6
Sécurité des personnes - Violence verbale / menace	12

- **Les plaintes et réclamations**

Pas de plainte ni de réclamation.

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

Les formations réalisées en 2025 sont au nombre de 21 pour l'EANM et la RSM.

FORMATIONS INDIVIDUELLES et/ou PLURIANNUELLES
Droit Social
Guide d'accompagnement environnemental, accueil d'adultes avec handicap
FORMATIONS COLLECTIVES
Protection de l'utilisateur et du professionnel en situation de violence
Prévention des troubles de la déglutition et accompagnement aux repas
La Bienveillance
Premiers Secours en Santé Mentale (Adultes)
Accompagner la personne handicapée vieillissante
CAA : Créons des outils papier pour mieux communiquer
CAA Niveau 2
Snorzelen
Troubles psychiques et handicaps mentaux
IMAGO DU : utilisation du volet accompagnement
Ethique
Sensibilisation FALC
Ateliers informatiques
HORS PLAN - POLITIQUE ASSOCIATIVE
Recyclage SST
SST Initiale
Afgsu 2 initiale
Hygiène des mains
Habilitation électrique
Equipier première

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2025	117 participants
Nombre d'heures de formation au total	299.5 heures de formation Soit 42.5 jours de formation
Qualifications, certifications ou diplômes obtenus en 2026 par des salariés	1 diplôme d'Aide-soignant

7- Les finances

- **LES CHARGES :**

a) Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1	764.806,77	768.000,00	782.47,24	+14.470,24

Analyse :

Ce groupe est en dépassement de +14.5k€ (1.88%).

Le coût de l'énergie (électricité, gaz, carburant) et des matières premières impactent ce groupe ainsi que l'inflation.

Les postes en dépassement sont essentiellement :

- Les prestations à caractères Médical et Médico-sociales (+4.4k€);
- Les frais de déplacement (+2.3k€);
- La prestation d'alimentation à l'extérieur (+8.6k€)

b) Les charges de personnel

Convention collective appliquée	CCN66
Valeur du point	3.93€

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2	3.115.700,28	3.128.186,00	3.155.178,99	+26.992,99

Analyse :

Ce groupe est en dépassement de +27k€ (+0.86%).

La baisse des charges de personnel (rémunération et charges patronales) est compensée par le recours à du personnel intérimaire (880.8k€).

Les Honoraires dépassent de +15.6k€ le budget alloué par l'utilisation d'un cabinet spécialisé dans l'optimisation fiscale (Leyton) ainsi que la formation hors plan de formation pour 6.4k€.

La variation pour congés payés impacte ce groupe pour 57.6k€.

c) **Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3	922.856,56	838.357,26	872.506,82	+34.149,56

Analyse :

Le dépassement de ce groupe +34.1k€ (+4.07%) s'expliquent par une augmentation importante de la maintenance, de l'entretien et réparation de nos bâtiments (en raison de leur vieillesse) et de l'assurance.

Le dépassement des quotes-parts faites en commun concerne la ventilation du coût des heures de délégation du CSE sur l'ensemble des établissements.

L'économie réalisée au niveau des impôts (-9.4k€) est relative à la législation sur la taxe d'habitation (suppression en 2025 pour les établissements médico-sociaux).

TOTAL des CHARGES	4.810.156,56
--------------------------	--------------

- **LES PRODUITS :**

d) **Les Produits de la tarification**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	4.603.960,33	4.532.525,26	4.569.221,69	+36.696,43

Analyse :

Le dépassement du groupe est lié une dotation complémentaire du Conseil Départemental du Tarn concernant le financement du Segur.

e) **Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	147.927,37	135.000,00	199.725,48	+64.725,48

Analyse :

L'augmentation des produits de ce groupe (+64.7k€) concerne :

- Les facturations diverses : +32.9k€ ;
- Une subvention de la CARSAT : +5.4k€ ;
- Une subvention pour le DUI (Dossier de l'Usager Informatisé) : +21.5k€ ;
- Les remboursements d'indemnités Journalières de Sécurité Sociale : +4.8k€.

f) **Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	99.603,16	67.018,00	44.626,19	-22.391,81

Analyse :

Le déficit de produit concerne la non reprise de la provision pour renouvellement d'immobilisation en raison du décalage du projet sur 2026.

Nous notons une reprise d'indemnités de départ à la retraite pour 16.2k€).

TOTAL des PRODUITS	4.813.573,36
---------------------------	--------------

• **LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

g) **Le résultat comptable**

RESULTAT
+3.417,31

h) Le passage du résultat comptable au résultat administratif

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	+3.417,31
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+57.5288,54
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+61.005,85

i) Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	+61.005,85
-----------------------------------	------------

Le résultat sera affecté :

- La réserve affectée à l'investissement : +31.005,85 ;
- La réserve de compensation des déficits : +30.000,00.

8- Les perspectives d'évolution, les améliorations projetées, les projets pour 2026

Les perspectives 2026 :

Formation :

- Mettre en place des formations sur la bientraitance à l'attention des professionnels et déployer ce concept auprès des personnes accompagnées.
- Former un professionnel à la démarche qualité en vue de soutenir la démarche d'évaluation externe.
- Formation sur les troubles psychiques et handicaps mentaux.
- Formation : accompagnement de la personne handicapée vieillissante.
- Sensibilisation à la personne autiste.
- Formation à l'IA.
- Mettre en place des projets de promotion de la santé conjointement avec l'ARS et l'IREPS (Nutrition Santé Sport).
- Reconduire les formations sur la sécurité incendie SST.
- Reconduire les Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles.

Actions à poursuivre :

- Développer le travail des Facilitatrices interne à l'APAJH du Tarn.
- Renforcer le partenariat avec l'Hôpital du Bon Sauveur d'Albi.
- Déployer une place d'accueil de jour à l'EANM du Ségala pour mieux répondre aux besoins du nord du Département et renforcer le partenariat avec l'Hôpital du Bon Sauveur d'Albi.
- Favoriser l'accès aux manifestations du Sport Adapté sur les 3 sites.
- Poursuivre le projet 4M (Mixons Moins Manger Mieux), démarche globale proposée par Sodexo pour améliorer l'expérience des repas des personnes en situation de handicap.
- Poursuivre le développement du logiciel IMAGO et la mise à jour des documents et du logiciel Via trajectoire.
- Repenser l'arborescence de la GED et le déploiement de SHAREPOINT, faire le tri dans les dossiers informatiques.
- Finaliser le plan de crise, mettre à jour les procédures.

Travaux

- Finaliser le projet de construction du service d'accueil de jour et démarrage des travaux.
- Projet de création d'un habitat en centre-ville de Réalmont.
- Travaux rénovations des toitures / isolation / remise en état des appartements sinistrés lors des dernières intempéries.

Projet

- Mettre en place un groupe de travail composé de personnels retenus pour travailler au sein du nouvel EANM Réalmontais.
- Préparation de l'évaluation externe prévue en 2027.
- Fêter les 10 ans de l'EANM du Ségala et Résidence Séniors de Mirandol.

9- Les annexes

- ⇒ Rapport d'activité 2025 du CVS
- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité
- ⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**



→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**



ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

« Etablissement d'Accueil Non Médicalisé »



SOMMAIRE DES ANNEXES

❖ ANNEXE I :

⇒ Rapport d'activité CVS 2025

❖ ANNEXE II :

⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité

❖ ANNEXE III :

⇒ Comptes administratifs

ANNEXE I

**RAPPORT D'ACTIVITE CVS
2025**

RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Année 2025

Calendrier du CVS

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois cette année :

- 14 mars 2025
- 20 juin 2025
- 14 novembre 2025

Composition du CVS et présence des membres

Les taux de participation par catégories de représentants aux CVS sont les suivants :

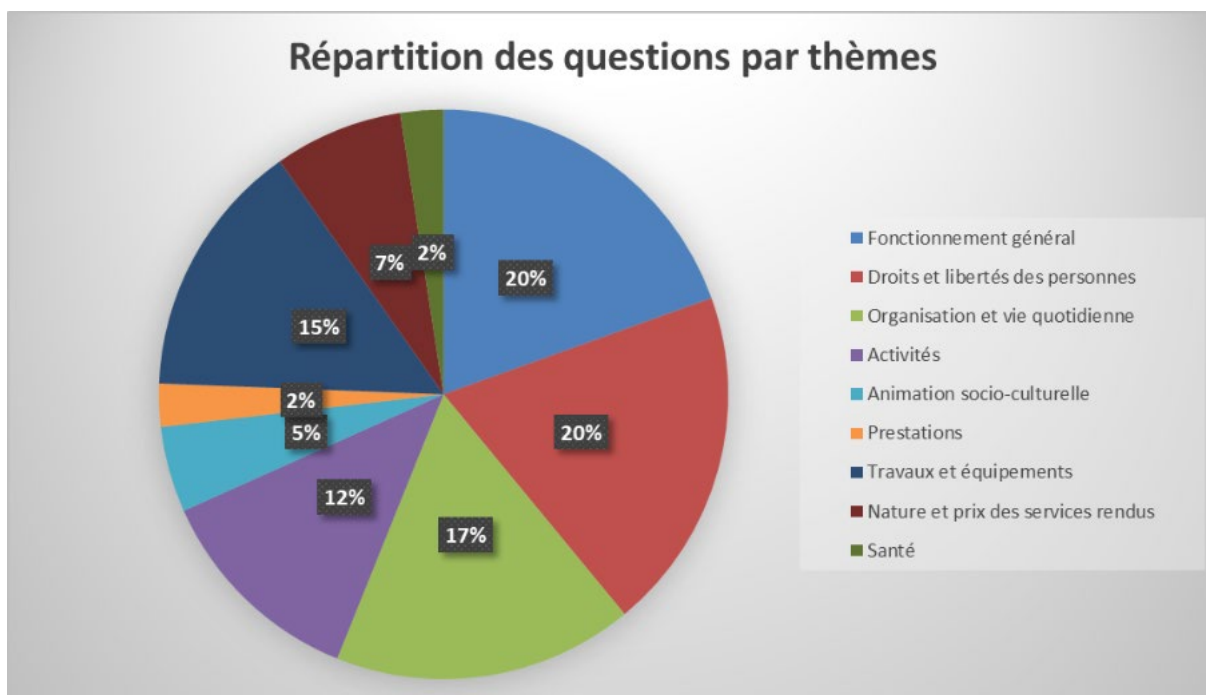
- Pour les représentants des personnes accompagnées : 89%
- Pour les représentants des familles et représentants légaux : 67%
- Pour le représentant de l'association : 100%
- Pour les représentants des professionnels : 89%
- L'équipe de direction : 100%

Personnes invitées

Plusieurs personnes ont été invitées à participer aux réunions du CVS à titre consultatif :

Date du CVS	Personnes conviées
20/06/2025	Maud ORHON, Chargé de clientèle à la SODEXO

Thématiques abordées lors des questions des représentants



Sollicitation du CVS

Durant cette année :

- Le Conseil de la Vie Sociale a été avisé sur l'évolution du fonctionnement concernant la gestion des dépenses personnelles des personnes accompagnées (CVS 14/03 et 14/11).
- Le Conseil de la Vie Sociale a été sollicité lors de la révision du règlement intérieur du CVS (CVS du 14/03).
- La politique de bientraitance menée au sein de la structure a fait l'objet d'une présentation de la charte associative de la bientraitance (CVS du 20/06).
- Le CVS a interrogé sur l'organisation des transports de l'accueil de jour (CVS du 14/03).
- Les résultats des enquêtes de satisfaction menées durant l'année ont été présentés au CVS (CVS du 20/06).

Bilan de l'activité du CVS

Les temps forts de l'année abordés en CVS

- Election d'un représentant suppléant des salariés.
- Révision du règlement intérieur du CVS : ajout de deux articles (modalités d'exclusion d'un membre du CVS et communication du compte-rendu au Conseil d'Administration).
- Suivi de la mise en place du nouveau fonctionnement de la gestion des dépenses personnelles des personnes accompagnées.
- Présentation de la charte Bientraitance.
- Informations sur les travaux des bâtiments.

Les axes forts

- La réussite du nouveau format du CVS sur une demi-journée et avec les 3 établissements.
- La diversité des sujets abordés :
 - o Les droits des personnes accompagnées.
 - o L'autonomie à gérer son Argent de Vie Quotidienne, son courrier.
 - o L'autodétermination.
 - o Les repas.
 - o La bientraitance.
 - o L'habitat inclusif, les travaux.
 - o Les activités.
 - o Les séjours.
- L'écoute des professionnels

- o La reprise des GAPP.
- o Les inquiétudes sur les mouvements RH sur le nouvel habitat inclusif.

Les axes de progrès

- Améliorer le travail de recueil de la parole des personnes accompagnées en amont du CVS et l'harmoniser au sein des 3 EANM et de la RSM.
- Faire participer davantage les personnes accompagnées aux propositions de l'ordre du jour.
- Envisager d'inviter des personnes extérieures pour mieux répondre à certains sujets abordés.
- Faire un retour systématique du compte rendu aux personnes accompagnées.
- Développer le facile à lire et à comprendre.
- Développer la participation des familles.

Les ambitions et projets du CVS pour l'année prochaine

- Poursuivre les 3 CVS / an sur une demi-journée.
- Un travail en amont auprès des personnes accompagnées est à poursuivre.
- Lors du CVS, il s'agira d'aller à l'essentiel et de donner la parole aux personnes accompagnées aux familles et salariés en améliorant en respectant un temps de parole équitable.
- Réaliser un réel travail de retour des comptes-rendus auprès des personnes accompagnées.

ANNEXE II

**PLAN D'AMELIORATION
CONTINUE**

Filtres

Classé par : Établissements

- Période : Du 01/01/2025 au 31/12/2025
- Établissements : Résidences Séniors de MIRANDOL (RSM), EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé)

EANM (Etablissement d'accueil non médicalisé)

4 Objectifs

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Accompagnement au vieillissement des personnes et à la fin de vie		<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la santé • Droits de la personne accompagnée • Accompagnement à l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'établissement 	Haute	En cours	31/12/2026
	Intitulé de l'action			Pilotes	Priorité	Avancement	Échéance
	EANM Castrais : Conventionner avec la HAD				Normale	Terminé	-
	Former les professionnels aux vieillissements des personnes accompagnées				Normale	En cours	31/12/2026
	Former les professionnels pour l'accompagnement à la fin de vie et aux soins palliatifs				Normale	Non initié	31/12/2026
	travailler sur toutes les différences de niveau sur les trajets des PA et lors de l'entrée dans les différents bâtiments .				Normale	En cours	30/11/2026

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Bientraitance		<ul style="list-style-type: none"> Bientraitance et éthique 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu Projet d'établissement 	Haute	Finalisation	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Mettre à disposition les RBPP			Pilotes	Normale	Finalisation	31/12/2026
	Mise en place de groupe d'analyse de la pratique professionnelle : 3 fois / an				Normale	Terminé	31/12/2025
	Présentation et réflexion autour de la charte bienveillance / bientraitance à l'ensemble des professionnels				Normale	Non initié	31/12/2026

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Mettre à jour les outils de la loi 2002		<ul style="list-style-type: none"> Droits de la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'établissement 	Haute	Finalisation	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Mise à jour du Règlement de fonctionnement			Pilotes	Normale	Terminé	31/12/2024
	Réécriture du projet d'établissement 2024-2028				Normale	Terminé	-
	Révision de la trame du contrat de séjour				Normale	Terminé	31/12/2025
	Vérifier la trame du contrat de séjour EANM pour l'utiliser pour la RSM				Normale	Planification	30/04/2026

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Répondre aux demandes d'admissions		<ul style="list-style-type: none"> Accueil 	<ul style="list-style-type: none"> C POM (CD-ARS) 2022-2026 	Haute	En cours	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Travailler le dossier d'admission en lien avec le DUA		Pilotes		Normale	Non initié	31/10/2026
	Utiliser l'outil Via Trajectoire de façon adaptée				Normale	En cours	30/06/2026

Résidences Séniors de MIRANDOL (RSM)

3 Objectifs

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Amélioration de l'entretien des locaux (hygiène)		<ul style="list-style-type: none"> Démarche qualité et gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de la qualité en continu 	Haute	Terminé	30/06/2025
Intitulé de l'action							
	Achat de matériels adaptés			Pilotes	Normale	Terminé	30/06/2025
	Déterminer les règles d'utilisation des produits ménagers (usage professionnel ou ordinaire)				Normale	Terminé	30/06/2025
	[Abandonnée] Faire appel à une société extérieure pour l'entretien des plafonds				Normale	Non initié	31/12/2023

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Information des personnes accompagnées		<ul style="list-style-type: none"> Expression et participation de la personne accompagnée 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation interne 2020-1 	Haute	Non initié	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Actualiser la plaquette de l'établissement			Pilotes	Normale	Non initié	31/12/2026
	[Abandonnée] Construire un album photos des prestations				Normale	Non initié	31/12/2024
	[Abandonnée] Mettre en place un catalogue des prestations proposées				Normale	Non initié	-
	Proposer aux personnes accueillies de faire une formation FALC				Normale	Terminé	31/12/2023

Référence	Intitulé de l'objectif	Responsables	Thèmes	Sources	Priorité	Avancement	Échéance
	Sensibilisation des professionnels à la sécurité et à l'équilibre alimentaire des personnes âgées		<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement à la santé 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation interne 2020-1 	Haute	Non initié	31/12/2026
Intitulé de l'action							
	Formaliser le Plan de maîtrise sanitaire de la cuisine satellite (après les travaux)			Pilotes	Normale	Terminé	30/06/2024
	Mettre en place une formation de 1 ou 2 jours sur l'équilibre nutritionnel pour une personne âgée				Normale	Non initié	31/12/2026
	Se rapprocher des médecins traitants des personnes accompagnées pour évaluer la pertinence d'un bilan déglutition à l'hôpital Larrey				Normale	Non initié	31/12/2026

ANNEXE IV

COMPTES ADMINISTRATIFS

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

